# INFO PARENTS

Vol. 14 • No 3
OCTOBRE 2007

UNE PUBLICATION DES PARENTS FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Tél. : (506) 859-8107 • Téléc. : (506) 859-7191 • Sans frais : 1-888-369-9955 • Courriel : afpnb@nb.aibn.com • Site Internet : http://www.bdaa.ca/parents


## Un Congrès des parents attendu!

page 9

afpnb
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

Congrès des Parents 2007

et si on s'en parlait...

Le samedi 24 novembre
Carrefour Beausoleil,
Miramichi, NB

## Pour les droits des citoyens

page 2

*Qu'en pensez-vous?*

## De la sécurité de nos enfants?

page 4


Petite enfance : Petits crayons, grands desseins — page 6

Culture : Responsabilité partagée — page 7

Éducation : Nouveau plan en éducation — page 11

Santé : Halloween en santé — page 14

# Vos droits face aux décisions du gouvernement

Depuis la fin de l'été, les citoyens du Nouveau-Brunswick peuvent compter sur un bon outil pour jeter un peu de lumière sur les mécanismes de prise de décision utilisés par les agences gouvernementales et les recours du public en cas de conflits ou de désaccords face à ces décisions.

Le bureau de l'ombudsman vient en effet de publier un livret intitulé « Où est la justice » qui décrit les options qui s'offrent à vous si vous décidez de contester ou de remettre en question une décision du gouvernement.

Particuliers et entreprises peuvent y trouver de l'information sur les sujets suivants :

• Les décisions du gouvernement provincial
• Comment s'assurer que les gens sont traités équitablement
• Comment le gouvernement prend-il ses décisions
• Comment évaluer si une décision est juste
• Votre droit de porter en appel ou de contester une décision du gouvernement
• Le rôle du Bureau de l'Ombudsman
• Le rôle des tribunaux dans l'examen d'une décision, de même que d'autres ressources et coordonnées utiles.

Sans prétendre se substituer à un avis juridique, la brochure se révèle très éducative sur les rouages gouvernementaux en plus d'expliquer clairement le rôle de l'ombudsman.

La brochure est disponible dans les centres de services gouvernementaux de même qu'au site Web de l'ombudsman (www.gnb.ca/0073).

# Sommaire des recommandations de l'Ombudsman

Dès la première année de son mandat comme Défenseur des enfants et de la jeunesse, l'ombudsman Bernard Richard émet des recommandations au ministère des Services familiaux et communautaires en vue d'améliorer la situation en petite enfance au Nouveau-Brunswick.

Par un mémoire qu'il a soumis au ministère des Services familiaux et communautaires en juin dernier, le bureau de M. Richard formule quatre recommandations en marge d'une consultation sur l'apprentissage précoce et la garde de jeunes enfants.

Pour demander que des ressources supplémentaires soient consacrées aux services en petite enfance, M. Richard s'appuie sur le fait que des 99 000 enfants dans la province ayant moins de 12 ans seuls 14 170 ont accès à des places en garderie réglementée. Son bureau a identifié cinq principes fondamentaux à mettre en évidence en matière de services à la petite enfance : des services de qualité, accessibles à tous, sans but lucratif et financés par l'État, forts d'un personnel formé et rémunéré adéquatement, et assujettis à la réglementation provinciale.

Reconnaissant que le ministère des Services familiaux et communautaires fait déjà beaucoup de travail dans ce domaine, le Défenseur des enfants et de la jeunesse fait ressortir les défis et obstacles qui se dressent devant des services à la mesure des besoins des familles néo-brunswickoises. Parmi ces obstacles, M. Richard cite les lacunes en formation pour le personnel de garderie, un nombre insuffisant de places en garderie pour les enfants en situation minoritaire et un financement déficient des services de garde.

La particularité des familles des Premières nations préoccupe également le bureau de M. Richard. À cet effet, le mémoire propose au ministère des Services familiaux et communautaires d'inclure un financement d'incitation en collaboration avec le gouvernement fédéral pour rejoindre les enfants et les parents autochtones et des Premières nations. « Il est impératif que le Ministère collabore avec les collectivités autochtones et des Premières nations ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour élaborer des ressources et des stratégies propres aux autochtones afin d'augmenter la qualité, l'accessibilité et la disponibilité des services de garde pour les enfants autochtones et des Premières nations », soutient le mémoire.

Le mémoire résume ainsi ses recommandations au ministère des Services familiaux et communautaires :

1. Envisager de mettre en oeuvre une formation obligatoire de tout le personnel de garderie dans des installations agréées.
2. Inclure des mesures d'incitation financière pour créer des places à l'intention des enfants de langue minoritaire.
3. Répondre aux besoins des familles autochtones et des Premières nations par une mesure spéciale.
4. S'engager à offrir un financement à long terme afin d'assurer la viabilité des services pour tous nos enfants.

# Et si on s'en parlait…

**par Denyse LeBouthillier, présidente de l'AFPNB**

Avez-vous déjà remarqué que certains problèmes ont tendance à se régler quand on partage ses opinions avec d'autres? Selon notre ouverture d'esprit, les idées d'une autre personne offrent une perspective nouvelle et peuvent nous aider à trouver les réponses souhaitées.

L'un des bienfaits d'un regroupement comme notre association est justement de permettre l'échange des idées et des opinions sur une variété de sujets. Consciente que la communication entre parents aidera ceux-ci à trouver des réponses à bon nombre de leurs préoccupations, l'AFPNB invite tous les parents francophones de la province à profiter de leur association pour acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes dans leur rôle parental tout en faisant profiter les autres parents de la province de leurs expériences.

En ce sens, « Et si on s'en parlait… » est un slogan qui sera de plus en plus utilisé par l'AFPNB à l'avenir pour favoriser cet échange entre les parents. Par un tel slogan, il est souhaité que les parents se sentent libres d'échanger leurs idées par le biais des occasions de communication de l'AFPNB (InfoParents, site Web, conférences, colloques, etc).

Ce slogan est d'ailleurs le thème du Congrès des parents 2007 qui se déroulera le 24 novembre au Carrefour Beausoleil, à Miramichi. Cette année, le Congrès des parents sera offert en deux volets : le volet des parents et celui des intervenants. Le groupe des intervenants comprendra des travailleurs en milieu de garderie, des intervenants de la santé et des services à la famille, des représentants d'agences gouvernementales et autres.

Des ateliers distincts correspondant à la réalité de chacun de ces deux groupes seront offerts afin de maximiser l'utilité que peut avoir le Congrès pour les participants. En deux mots, nous souhaitons que les participants repartent avec un bagage qui leur servira dans leur quotidien. Dans un même temps, les discussions du Congrès des parents serviront à déterminer l'orientation des actions nécessaires au développement du fait parental francophone au Nouveau-Brunswick au cours de la prochaine année.

En marge du Congrès des parents, l'AFPNB tiendra ses assises annuelles où l'on analysera les réalisations de la dernière année en plus de brosser un aperçu du travail à faire pendant le prochain exercice pour l'avancement de la cause des parents francophones.

Afin de poursuivre son travail, l'AFPNB dépend sur sa base, c'est-à-dire les parents. Le Congrès des parents est le temps idéal pour renouveler notre Conseil d'administration et nos comités. Les critères pour faire partie du Conseil d'administration de l'AFPNB sont d'être un parent vivant au Nouveau-Brunswick et de se faire élire à la réunion d'affaires du Congrès.

L'AFPNB lance la toute première Semaine de valorisation des parents cette année. La semaine du 24 au 30 novembre 2007 sera ainsi un bon moment pour les parents de faire une petite réflexion sur le rôle important qu'ils ont au sein de la société. Les enfants, les agences gouvernementales, les organismes et les entreprises seront invités à faire part à l'ensemble des parents qu'ils sont appréciés pour leur contribution et leur dévouement dans leur rôle parental.

Pendant cette semaine spéciale, des suggestions de façons de remercier les parents seront publiées par différents moyens au public en général. Les enfants, les agences gouvernementales, les organismes et les entreprises seront invités à exprimer à l'ensemble des parents leur reconnaissance pour leur contribution et leur dévouement dans leur rôle parental.

Je vous invite à prendre quelques minutes pour réfléchir

à une façon de souligner l'action d'un parent et, pendant la semaine du 24 au 30 novembre, de mettre votre plan en œuvre.

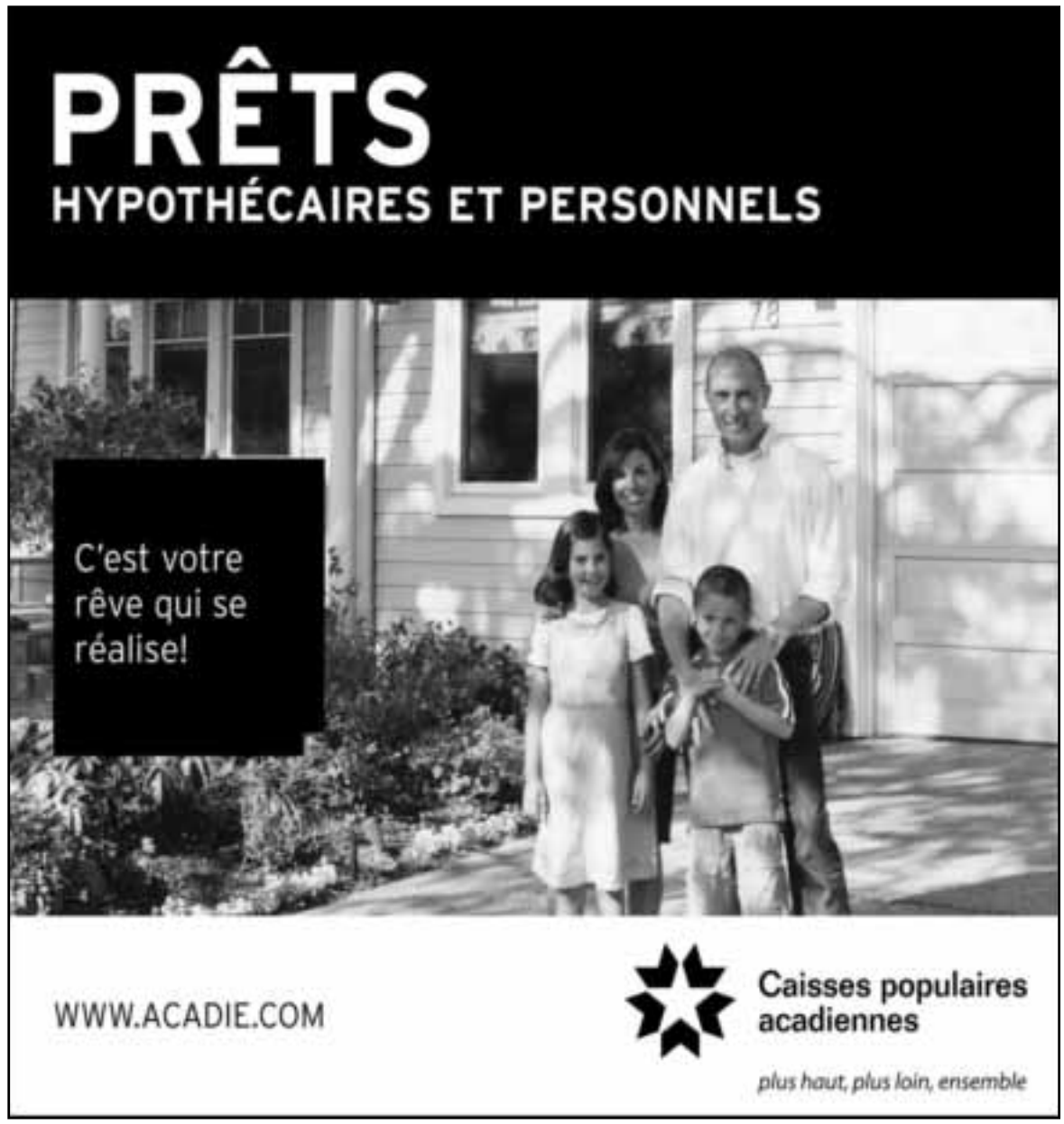

***Dans le cadre de la chronique « Qu'en pensez-vous? », InfoParents offre l'occasion aux lecteurs d'exprimer leur point de vue sur différents sujets qui les touchent. Nous vous invitons à faire connaître votre point de vue en faisant parvenir une lettre par la poste à AFPNB-InfoParents, 421, avenue Acadie, Dieppe, N.-B. E1A 1H4, ou par courriel à afpnb@nb.aibn.com. Les commentaires sont habituellement publiés dans l'édition suivante de l'InfoParents.***

# Nos enfants sont-ils en sécurité?

Quelques événements survenus au cours de l'été qui vient de se terminer nous rappellent que la sécurité de nos enfants est sans cesse menacée. Le cas de Cédrika Provencher, cette fillette de 9 ans disparue en août dernier à Trois-Rivières, au Québec, nous fait réaliser que tout parent peut être confronté à la disparition d'un de ses enfants un jour ou l'autre.

Peu importe les circonstances, la disparition d'un enfant représente une terrible expérience pour ses parents. On pourrait se poser des questions du genre :
-Sommes-nous assez vigilants envers nos enfants?
-Par quels moyens peut-on s'assurer que notre enfant se protège des dangers?

Les parents confrontés à la disparition de leur enfant ont le réflexe de se culpabiliser en se disant qu'ils auraient peut-être pu faire quelque chose pour éviter ce drame. Imaginez un peu que vous êtes dans leur situation : quels reproches vous feriez-vous?

On serait en mesure de croire que les enfants de notre époque sont suffisamment sensibilisés aux dangers qui les guettent, mais il semble que ce n'est pas toujours le cas. Ce qui nous porte à demander aux parents s'ils considèrent que leur enfant est suffisamment renseigné sur le sujet et qu'il ou elle sait comment éviter de devenir le sujet d'une disparition.

Pensez-vous que la société encourage suffisamment la dénonciation de situations où la sécurité des enfants est précaire? Si vous étiez témoin de situations dangereuses pour un enfant qui n'est pas le vôtre, sauriez-vous quelles actions prendre pour éviter des incidents fâcheux?

Dans bon nombre de cas, la disparition d'un enfant est le résultat d'un enlèvement. Considérez-vous que la société est trop tolérante envers les gens qui leurrent les enfants dans un dessein inapproprié? Quelles mesures verriez-vous pour diminuer les risques d'enlèvement ou de séquestration d'enfants au Nouveau-Brunswick? Hésiteriez-vous à rapporter aux autorités une personne louche ou une connaissance que vous soupçonnez de vouloir s'attaquer à des enfants?

Tout au long de son enfance, les enfants auront de petits accidents, ce qui est normal. Toutefois, la gravité de certains incidents peuvent avoir des conséquences désastreuses et laisser des séquelles qui suivront l'enfant sa vie durant. Même si le parent fait preuve de vigilance pour la sécurité de son enfant, il ne peut pas toujours être là. L'enfant doit donc progressivement apprendre à détecter lui-même les situations dangereuses.

Si des ateliers ou des cliniques à l'intention des enfants et des parents étaient offerts pour les sensibiliser sur les dangers, y participeriez-vous avec votre enfant? À quel âge devrait-on commencer à parler des dangers aux enfants? Avez-vous d'autres suggestions ou moyens pour éviter des tragédies comme un accident grave ou une disparition?

Pendant que nous sommes sur le sujet, la question de la sécurité des enfants dans Internet surgit. Même avec tous les filtres et la meilleure volonté des parents, l'enfant est tout de même confronté à une multitude de sites inappropriés lorsqu'il navigue le « Web ». Selon vous, quels moyens supplémentaires devraient exister pour empêcher l'exposition inappropriée aux enfants? Voyez-vous des sites « adultes » comme une menace pour les enfants?

Un bon endroit où trouver toutes sortes de ressources en matière de sécurité et de conseils sur l'intimidation est le site www.choix.org. C'est une très bonne destination pour les adolescents et un très bon endroit pour les parents qui ont besoin d'une source de renseignements fiable.


INFO PARENTS

| | |
|---|---|
| **Réalisé par** | Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick |
| **Montage** | Betty Melanson, Le Moniteur Acadien |
| **Éditeur** | Équipe du journal |
| **Équipe de rédaction** | Conseil d'administration de l'AFPNB<br>Équipe du journal<br>Jacques Mourant, agent de communication |
| **Tirage** | 82 000 copies |

**Financement**
La publication de l'Info-Parents est possible grâce à l'appui de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ainsi que nos commanditaires et annonceurs. L'Info-Parents se veut un outil de communication pour tous les parents francophones du Nouveau-Brunswick.


# Réactions au PUGE

Dans notre chronique Qu'en pensez-vous de juin dernier, nous demandions aux parents ce qu'ils pensent de la Prestation universelle pour la garde d'enfants. Voici quelques commentaires qui nous ont été envoyés.

« Recevoir un 100 $ par mois supplémentaire du gouvernement aide beaucoup, mais c'était moins bon au moment d'avoir à le déclarer au moment de remplir la déclaration de revenus! Je m'en suis servie pour acheter des couches, du lait et des vêtements dont mon enfant avait besoin. Sans cela, ce serait très difficile. Pour les services de garde, je ne pense pas que donner 100 $ aux parents qui ont un enfant de moins de 6 ans a créé plus de places dans les garderies. Les listes d'attente sont aussi longues qu'avant, sinon davantage. Est-ce que ça nous aide avec nos coûts de garde? Non, lorsqu'on doit payer 145 $ par semaine, ça fait presque 600 $ par mois pour la garderie, 100 $, c'est pas suffisant.

« Est-ce que donner 100 $ aux parents aide les garderies? Non, ça n'aide pas les garderies à donner de meilleurs salaires à leur personnel, offrir un meilleur programme ou couper dans les listes d'attente, cela donne simplement un peu plus d'argent de poche aux parents.

« Je pense que quelque chose doit être fait pour aider davantage les garderies. Les garderies sont très importantes. Il est temps que les gens arrêtent de les voir comme un service de « gardienne ». C'est un lieu d'apprentissage, les enfants ne font pas qu'y jouer toute la journée, ils apprennent beaucoup! Les éducatrices sont plus avec ces enfants que leurs parents. Ils doivent leur donner ce que les parents n'ont pas le temps de leur donner! Ils doivent s'asseoir avec eux et s'assurer qu'ils sont prêts pour l'école.

« Je suis mère de deux enfants, 8 ans et 2 ans. Mon conjoint et moi gagnons un salaire moyen qui nous empêche d'avoir une bonne prestation pour enfants. J'ai pratiquement le même montant que lorsque j'avais un seul enfant.

« 100$ de plus par mois ne change rien concernant l'accès et l'amélioration des conditions des garderies dans ma région. Nous habitons un endroit où la plupart des personnes qui offrent leurs services pour garder des enfants le font au privé. À mon grand bonheur, une garderie ouvre bientôt ses portes non loin d'ici. Un service qui sera fort apprécié des gens du Haut-Madawaska. Par contre, nous ne sommes pas dans la possibilité de demander d'aide des programmes provinciaux afin de payer ces services de garde (162 $ par semaine vu l'âge de mes enfants, soit la moitié de mon salaire net par semaine) puisque nous gagnons trop étant dans la classe moyenne, mon conjoint et moi. « Ce fameux montant imposable de 100 $ était à mon avis un cadeau empoisonné. Ce montant ne sert pas pour la garde de mes enfants et n'influence en rien mon choix de services de garderie car nous tentons d'épargner en cherchant les services les moins dispendieux.

« Ce montant ne fait pas de différence puisqu'il ne représente pas assez sur la période d'un mois comparé à ce qu'on paie. Faites le calcul... La PUGE ayant été créée pour alléger le fardeau des frais de garde n'a pas eu l'effet souhaité pour nous. C'est désolant. »

# En famille, c'est mieux

Le calendrier regorge de semaines spéciales pour souligner toutes sortes de causes, mais l'une de ces semaines concerne plus particulièrement les parents, la Semaine nationale des familles.

Une initiative de Services à la famille Canada (www.familyservicecanada.org), la Semaine nationale des familles est soulignée depuis 1985 un peu partout au Canada.

Ayant lieu durant la première semaine d'octobre, cette semaine est habituellement soulignée sans tambours ni trompette, mais plutôt en invitant les familles canadiennes à faire des activités en famille.

Au moment de lire ces lignes, il est fort probable que la semaine sera déjà terminée, mais rien n'empêche votre famille de prendre un peu de temps pour une activité familiale. C'est d'ailleurs une belle habitude à prendre tout au long de l'année!

L'originalité est de mise quant au choix des activités familiales, selon la composition de la famille, le milieu et, bien entendu, le budget disponible. À cet effet, rappelons-nous que les activités les plus agréables sont souvent les moins coûteuses. Une promenade dans un parc, un pique-nique, se lancer une balle ou un Frisbee ou contempler les nuages ou les étoiles avec ses enfants constituent des activités qui ne coûtent pas cher et dans lesquelles les enfants trouvent plaisir.

L'important, c'est de consacrer un peu de temps pour une activité familiale qui aidera à raffermir les liens entre ses membres.

# Devenez e-parent

Nous vous présentons un texte d'Emmanuelle Erny-Newton, spécialiste en éducation aux médias et à Internet du Réseau Éducation-Médias.

Quel parent sait réellement ce que son enfant fait en ligne ? C'est de cette question qu'est né le projet Devenir e-parent : un tutoriel pour suivre vos enfants en ligne. Alice, une maman drôle et branchée, y entraîne le parent dans une visite du web tel qu'il ne l'avait sans doute jamais vu.

L'exploration d'environnements divers y alterne avec questions interactives et entretiens de spécialistes ou de jeunes. À la suite de quoi le parent est invité à mettre en pratique ses toutes nouvelles connaissances en établissant, avec son enfant, une liste de règles quant à l'utilisation d'Internet à la maison.

Enfin, les sections « Trucs rapides » et « Consulter un spécialiste » permettent au parent d'approfondir ses connaissances sur un sujet précis ou de poser une question spécifique à un expert du Réseau, via courriel.

Les cinq grands thèmes du tutoriel, présentés chacun dans un module synthétique de 5 à 7 minutes, sont les suivants : La recherche Internet et les devoirs donnent les connaissances de base au parent désireux d'aider son enfant à faire une recherche efficace, puis à authentifier l'information trouvée en ligne.

Les relations en ligne, où l'utilisateur est emmené dans les environnements en ligne qui forment le quotidien social des jeunes : messagerie instantanée, site de socialisation en ligne, « bavardoir ». Cette section met l'accent sur les points à surveiller dans ces environnements précis, depuis la protection des données en ligne jusqu'à la Netiquette en passant par la « cyberintimidation ».

Les contenus inappropriés dans Internet nous amènent aux endroits visités en ligne par les jeunes et ce qu'ils peuvent y rencontrer. Pornographie, sites violents ou haineux, sites de paris en ligne sont autant d'environnements qui peuvent nuire à l'épanouissement psychologique des jeunes.

Le cybermarketing arrivait bon dernier dans la liste des inquiétudes parentales face à Internet, selon un sondage réalisé par le Réseau auprès de parents d'élèves. Pourtant, lorsqu'on sait que la publicité dans Internet est peu réglementée, que les sites de malbouffe visant les enfants y sont surreprésentés par rapport à ceux vantant une nourriture saine et que le taux d'obésité infantile est en constante augmentation, il est certainement urgent de reconsidérer la question.

Trop de temps sur le Net, c'est la « cyberdépendance », classée comme une dépendance par un nombre croissant de médecins, au même titre que les dépendances à l'alcool ou à la drogue. Alors, quand trop est-il trop? Ce module donne au parent les moyens de repérer une réelle cyberdépendance en même temps que des conseils pour la prévenir.

**Activité de « cyberentente » familiale**

L'enquête du Réseau Éducation-Médias, Jeunes Canadiens dans un monde branché, phase II, a révélé que le fait d'avoir des règles régissant l'utilisation d'Internet à la maison influe grandement sur le comportement des jeunes en ligne. C'est pourquoi, à l'issue de ces modules, on propose à l'utilisateur de réaliser, avec son enfant, une activité destinée à établir des règles familiales d'utilisation d'Internet. Ceci représente l'aboutissement tangible de l'apprentissage parental initié par la présentation.

La cyberentente permet de passer à l'action, dans la vie de tous les jours, et de faire une réelle différence quant à l'utilisation d'Internet par les enfants, dans un climat de concertation entre générations. Pour combler le fossé et faire de la « fracture numérique » un vague souvenir, accédez à ce tutoriel gratuit en vous connectant au site du Réseau Éducation-Médias : http://www.education-medias.ca/e-parent.

Emmanuelle Erny-Newton est spécialiste en éducation aux médias. Elle œuvre au sein du Réseau Éducation-Médias, un organisme canadien sans but lucratif, reconnu pour son excellence et son expertise en éducation aux médias et dont l'objectif est d'aider les enfants et les jeunes à développer une compréhension éclairée et critique des médias et à s'y engager activement.

# Des petits crayons avec de grands desseins

**Par Manon Lacelle, coordonnatrice nationale du Programme des Petits Crayons**

Les Petits Crayons est un projet national. Déjà, cela donne un aperçu de la dimension de la toile où se tracent nos ambitions. Cette idée est née dans Kent… encore ! De nouvelles idées de développement communautaire assez surprenantes et inspirantes nous viennent souvent de cette région et ce leadership amorce de nouvelles avenues exemplaires pour d'autres régions rurales canadiennes.

Ce projet est en place depuis plus de 18 mois dans Kent ainsi qu'en Saskatchewan et au Manitoba. Nous situant dans une perspective de recherche-action concernant l'implantation de programmes d'alphabétisation pour la petite enfance dans les milieux minoritaires et ruraux, nous entretenons une série de partenariats avec des acteurs importants pour mener à bien cette étape qui, nous le souhaitons, se poursuivra avec d'autres partenaires régionaux et nationaux au-delà de mars 2008.

D'abord, citons l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, le plus grand allié du projet. En fait, l'AFPNB est au coeur du projet, c'est la pile qui alimente l'ensemble de la gestion et du développement. Dans chaque province, on retrouve d'autres leaders performants, soient l'Association des parents fransaskois (APF) et la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) du Manitoba. À ce titre, il serait bon de souligner que le Manitoba possède une grande expérience concernant ce même type d'intervention communautaire auprès de la petite enfance. Les mini-franco-fun existent déjà depuis plus de 30 ans et connaissent un grand succès.

Ce projet de recherche-action national, qui est sous la loupe du Centre de recherche et de développement en éducation de l'Université de Moncton, est subventionné par le Secrétariat rural, le Secrétariat national d'alphabétisation, Patrimoine canadien, Centraide et le ministère des Affaires intergouvernementales et aussi, pour ne pas dire « surtout », soutenu par les parents et les différentes communautés.

Le programme des Petits Crayons se veut une occasion unique pour les parents de se regrouper avec leurs jeunes enfants de 0 à 5 ans et de développer leurs habilités, aussi bien celles de leurs enfants que celles des parents.

Quelques projets ou activités similaires existent un peu partout au Canada, mais ce qui différencie les Petits Crayons des autres initiatives, c'est sa volonté extraordinaire d'aller vers le parent. Non seulement les activités fournissent-elles de nouvelles occasions pour développer des capacités parentales à travers le jeu, les chants et les comptines, mais développent des relations plus solides entre parent et enfant et entre participants. « Ce n'est pas seulement le premier pas du petit qui compte, mais aussi celui du parent qui marche avec lui en stimulant au maximum son potentiel et celui de son héritage ».

Ce programme stimule sans aucun doute la fierté des racines francophones. Et qui dit racine, dit retour aux sources... Il n'est pas rare que des familles exogames qui participent au programme finissent par inscrire leurs enfants à l'école française ! Et oui ! Et pourquoi faire ce changement drastique alors qu'il est si facile de joindre la voix de la majorité? Parce qu'ils ont eu cette chance unique de pouvoir se familiariser avec la langue du conjoint ou de la conjointe par des activités vouées aux petits et parce qu'ils ont pu se faire des amies et amis de l'autre « culture » sans avoir à craindre de ne pas les comprendre. Et, petit à petit, aiguisant leurs Petits Crayons, ils ont construit cette confiance qu'ensemble, la vie rurale est encore plus agréable. Le concept de vivre en région éloignée s'atténue et fait place au pur bonheur de se sentir uni à une communauté libre de ses choix.

Et d'un point de vue plus poétique, je dirais que ce qui fait que les parents se rejoignent à travers le pays pour faire ce virage « culturel » est sûrement attribuable au fait d'avoir entendu la voix « francophone » de leurs petits qui chantent à gorge déployée ou l'inévitable : les parents tombent de plus en plus amour avec leurs petits, la langue de leurs parents, de leurs ancêtres ou celle qui vibre dans le coeur de leur conjoint ou bien de celle d'une partie des habitants de leur communauté, de leur province, de leur pays et ils prétendent à leur tour qu'en activant toutes les actions possibles, cette langue ne se perdra jamais.

***Une délégation de l'AFPNB a rencontré le secrétaire d'État à l'Agriculture, Christian Paradis, en septembre, afin de discuter du projet pilote « Les Petits Crayons ». Cette rencontre, qui s'est déroulée à Cap Pelé, visait à informer M.Paradis des réalisations qu'a favorisé ce projet d'envergure nationale en plus de le sensibiliser sur l'importance d'y donner suite. La coordonnatrice nationale du projet Les Petits Crayons, Manon Lacelle, ainsi que la présidente de l'AFPNB, Denyse LeBouthillier et la directrice de l'AFPNB, Josée Nadeau, assistaient à cette rencontre avec le secrétaire d'État à l'Agriculture.***

Early Childhood Care & Education NB
Soins et éducation à la petite enfance N.-B.

30 rue Gordon
Unité 103
Moncton, NB E1C 1L8
Tél : 1-888-834-7070
1-506-382-8143
Télécopieur : 854-8333
www.eccenb-sepenb.com

Early Childhood Care & Education New Brunswick / Soins et éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick (ECCENB/ SEPENB) appuie le secteur de la petite enfance et l'oriente afin qu'il assure la prestation de soins et d'éducation à la petite enfance respectant le niveau de qualité et les normes établis par les parents et les éducateurs et éducatrices du Nouveau-Brunswick.

## LIENS RECOMMANDÉS

**www.choix.org :** Un bon endroit où trouver toutes sortes de ressources en matière de sécurité et de conseils sur l'intimidation. Très bonne destination pour les adolescents et un très bon endroit pour les parents qui ont besoin d'une source de renseignements fiables.

**www.internet101.ca :** Une panoplie d'outils destinés aux jeunes, aux parents et aux éducateurs pour naviguer en toute sécurité dans Internet.

**www.education-medias.ca/e-parent :** Tutoriel où le parent obtient des renseignements sur le fonctionnement d'Internet ainsi que des conseils pour aider son enfant à vivre de bonnes expériences en ligne.

# Une responsabilité partagée

**par Bruno Cormier**

Bravo! Mille fois bravo. Il est rassurant et rafraîchissant de lire les propos de la jeune Marie-Pier Lagacé de la Polyvalente Roland-Pépin, de Campbellton, dans l'édition de juin dernier de l'InfoParents.

Rafraîchissant, parce qu'il est de plus en plus rare de lire des jeunes qui sont conscients de leur environnement médiatique et technologique. Marie-Pier a osé et a réussi en se servant des outils les plus simples, c'est-à-dire l'intelligence et les mots.

Rassurant aussi, parce que le sujet traité en est un des plus actuels et qu'il a fallu une bonne dose de courage pour dénoncer les aberrations engendrées par le monstre qu'est devenue l'utilisation d'Internet.

Je suis d'accord que la surveillance parentale joue un rôle prépondérant pour freiner la croissance de l'accès facile aux sites pornographiques et aux jeux à caractère violent. La surveillance parentale ne peut malheureusement s'exercer partout et en tout temps. Tant que l'accès existe, il y aura quelqu'un pour y accéder.

J'endosse ma responsabilité de parent : mon ordinateur est un outil de travail ou de divertissement étroitement surveillé pour n'accomplir que ces fonctions. Mais que puis-je faire pour l'ordinateur de mon voisin, de l'ami de mon fils, voire celui de l'école? Il lui serait très facile d'accéder à toutes sortes d'informations qui, comme le dit Marie-Pier, pourraient avoir une influence néfaste dans le développement de sa construction identitaire.

Le parent ne suffit pas et la surveillance continuelle n'est pas envisageable. Le débat social entourant les effets pervers d'Internet tarde à prendre racine et les décideurs politiques semblent figés devant l'éventuelle obligation de devoir passer la bride et dompter ce qui agresse les fondements mêmes de notre société en s'attaquant à nos enfants.

Je l'ai déjà évoqué lors d'une chronique antérieure sur le même sujet. Il ne faut pas oublier qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui pense à mettre au point ces jeux immoraux et il y a quelqu'un, quelque part, qui les fabrique et qui les distribue par millions. De la même manière, il y a quelqu'un qui abuse d'un enfant et qui en distribue les images à des millions de futurs prédateurs.

L'argument de l'industrie est le même que le fabricant d'armes : « Je fabrique une bombe, mais je ne suis pas responsable si quelqu'un allume la mèche ». Le journal télévisé montre quotidiennement les effets de cette philosophie. Le dollar règne en maître et toutes les valeurs de notre société doivent se prosterner à ses pieds.

Nous vivons dans un système politique et juridique qui, de par sa constitution, a le devoir de protéger les citoyens au moyen de codes de loi qui se veulent adaptables selon les besoins sociaux. Il semble malheureusement que ce système soit trop vulnérable au facteur monétaire, ce qui en diminue grandement son efficacité. De plus, si nous ne savons pas qui pointer du doigt, le débat social risque de se transformer en monologue.

Il ne faut cependant pas penser que tout est noir au pays d'Internet. Pour l'instant, le constat n'est pas reluisant, mais je crois que c'est avec des gens conscientisés, comme la jeune Marie-Pier, que nous parviendrons à faire monter la pression autour du sujet et que cette pression semblera de plus en plus étouffante à ceux qui profitent de ce commerce odieux de même qu'à ceux qui tardent à mettre en branle la machine juridique.

Continue, Marie-Pier et surtout, dis-le à tous tes amis pour qu'à leur tour, ils le répètent à leurs amis et ainsi de suite. C'est peut-être comme ça que l'on arrivera à changer les mentalités.

AEFNB

Votre enfant compte POUR nous,
vos enseignantes et enseignants

Merci de nous aider à assurer le succès de votre enfant
en l'épaulant tout au long de l'année scolaire.

Merci d'accorder de l'importance à ses efforts,
à ses activités et à ses réussites.

Merci de collaborer avec nous afin de lui offrir
ce qu'il y a de mieux.

Votre enfant compte SUR vous

APPUYONS l'éducation

# Parents en valeur

L'AFPNB lancera cet automne la première Semaine de valorisation des parents! Tout comme les enfants, les parents sont une composante importante de la famille. L'une des caractéristiques d'un parent, c'est l'acceptation de consacrer du temps et de l'énergie au mieux-être des siens.

Si le dévouement et l'engagement des parents sont très souvent pris pour acquis, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux puisent un peu plus dans leurs ressources pour en faire davantage au sein de leur communauté.

En proclamant la semaine du 25 novembre au 1er décembre comme Semaine de valorisation des parents, l'AFPNB souhaite souligner la contribution quotidienne des parents envers leur famille tout en portant une attention particulière aux personnes qui ont choisi d'en faire un peu plus pour la cause des enfants et des familles au Nouveau-Brunswick.

Au cours des 18 derniers mois, des noms de personnes ont été soumis au Conseil d'administration de l'AFPNB en raison de leur implication au mieux-être des enfants et des familles. Des certificats ont été remis à ces personnes et l'une d'elles recevra le Prix des parents dans le cadre de la Semaine de valorisation.

L'AFPNB compte utiliser cette semaine pour faire de la sensibilisation sur le rôle des parents au sein des familles et de notre société. La programmation de la semaine n'est pas encore finalisée, alors nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web www.bdaa.ca/parents afin de prendre connaissance des progrès dans le dossier de la Semaine de valorisation des parents 2007. Quelques activités médiatiques sont également prévues pour faire connaître la tenue de cette semaine particulière.

# Rénovations sur le Web

Il devient de plus en plus facile de naviguer sur le site Web de l'AFPNB grâce à un réaménagement de fond en comble effectué au cours de l'été par le personnel du serveur hôte, la Base de données en alphabétisation des adultes (BDAA).

Les visiteurs réguliers au site www.bdaa.ca/parents auront certainement remarqué que la nouvelle page d'accueil présente une barre de menus repensée où les sous-menus sont regroupés de façon plus logique.

De temps à autre, l'AFPNB tient des activités spéciales, envoie des communiqués aux médias et publie des mémoires sur différents sujets touchant les familles néo-brunswickoises francophones. Lorsqu'un nouveau document est publié ou qu'une nouvelle activité se prépare, une fenêtre au défilement continu en fait mention à même la page d'accueil, invitant le visiteur à se renseigner davantage. C'est notre « Fil de presse ».

Un ajout à noter est la section « Et si on s'en parlait… » où le public est invité à interagir avec l'AFPNB. Sous ce menu, nous retrouvons des renseignements pour informer le visiteur tout en lui offrant la possibilité de commenter sur un fait, une situation ou une préoccupation qui touche à sa réalité comme parent. C'est également sous ce menu que vous retrouverez les numéros antérieurs de l'InfoParents.

Quelques sections sont encore en chantier, mais le site est fonctionnel et en mesure d'accueillir les visiteurs. Parmi les pages en construction, notons celle intitulée « Parenthèse », qui se veut un complément d'information à l'InfoParents et qui sera affichée en ligne périodiquement.

L'un des avantages des modifications récentes est la facilité de repérer les pages à améliorer ou mettre à jour.

L'objectif du site est de favoriser une meilleure communication entre les parents francophones du Nouveau-Brunswick et de permettre une plus grande sensibilisation aux défis que doivent surmonter les parents d'aujourd'hui ainsi que proposer des solutions possibles à leurs préoccupations. Nous espérons atteindre graduellement cet objectif. Nous accueillons avec joie toute suggestion que proposent les visiteurs du site.


DEVENEZ MEMBRE

OUI! Je deviens membre de l'AFPNB

afpnb

○ Membre individuel 5 $
○ Membre associatif 10 $
○ Membre institutionnel 25 $

NOM OU ORGANISME

ADRESSE

VILLE PROVINCE

CODE POSTAL NO. DE TÉLÉPHONE

COURRIEL

DATE D'INSCRIPTION (J/M/A) ____ /____ /____


# Parenthèse

Des activités sont offertes régulièrement dans toutes les régions de la province pour les parents et les familles. L'AFPNB peut vous aider à faire connaître ces activités par le biais de sa chronique « Parenthèse ».

La chronique sera reprise sur le site Web de l'AFPNB, ce qui permettra une mise à jour régulière du calendrier des activités.

Si vous connaissez des activités qui pourraient profiter d'une telle visibilité, l'AFPNB vous encourage à nous en informer en appelant au 506-869-9601, par télécopieur au 506-859-7191 ou par courriel à afpnbcommunication@nb.aibn.com

**DATES À RETENIR**

Semaine de la famille : du 1er au 6 octobre 2007
Journée internationale des enseignants : le 5 octobre 2007
Salon du livre de la Péninsule acadienne : du 4 au 7 octobre 2007
Salon du livre de Dieppe : du 18 au 21 octobre 2007
Congrès des parents : le 24 novembre 2007
Semaine de valorisation des parents : du 25 novembre au 1er décembre 2007

afpnb
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

# Congrès des Parents 2007

et si on s'en parlait...

Le samedi 24 novembre

Carrefour Beausoleil,

Miramichi, NB

## Fiche d'inscription

Veuillez compléter le formulaire ci-dessous et l'envoyer à l'AFPNB avec vos frais d'inscription avant le 10 novembre 2007. Télécopieur: 506-859-7191. Le formulaire peut aussi être complété ou téléchargé au site web www.bdaa.ca/parents.

***Catégories des participant.e.s***

Parent (25$ - 30$) 2. Intervenant (40$)

3. Partenaire gouvernemental (40$) 4. Banquet seulement (20$)

5. Organisme communautaire (40$)

M.___ Mme___ Téléphone :_____

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse :_____

_____

Catégorie de participant.e.s : _____

Courrier électronique : _____

Allergies: _____

**Choix d'ateliers (cochez)**

Atelier 1 - Et si on s'en parlait de la santé de nos adolescents ____

Atelier 2 - Et si on s'en parlait de nos enfants qui vivent une séparation ____

Atelier 3 - Et si on s'en parlait de la sexualité de nos enfants ____

Merci à nos partenaires financiers :

Patrimoine canadien Canadian Heritage

New Nouveau Brunswick

# Programme - Parents et partenaires

8h30-9h15 **Inscription**

9h15

**Et si on s'en parlait... de valorisation des parents**

Mot de bienvenue de la présidente

Lancement de la Semaine de valorisation des parents

9h45- 11h45

**Et si on s'en parlait... d'intervention démocratique**

**M. Martin Liberio - Expert en petite enfance, Jeu d'Enfant**

**Grâce à cet atelier, les participants comprendront mieux l'importance de bien guider le comportement des enfants, en intervenant de manière démocratique. Aussi, ils apprendront à apprécier davantage ce genre d'intervention et à délaisser peu à peu les approches plus traditionnelles. De plus, nous proposons différentes stratégies, plus positives, qui favorisent le développement harmonieux des enfants. Par le biais d'activités créatives et interactives, chaque participant pourra développer les bonnes stratégies pour mieux évaluer ses propres méthodes d'intervention, apprécier les valeurs démocratiques, et les intégrer dans ses démarches quotidiennes auprès des enfants, des parents et de ses collègues.**

11h45-12h

**Et si on s'en parlait... de l'AFPNB -** Ouverture de l'AGA 2007

12h -13h30 Dîner

**Et si on s'en parlait... d'intimidation**

Mme Yvette Lévesque - Instigatrice du projet

Le Cirque Farfelu, initié par la Garderie Val d'Amours de Campbellton, sera offert sous peu dans les services de garde de la province. Ce programme comprend des contes, des outils de sensibilisation, des jeux pour les éducatrices, les parents et les enfants du préscolaire. Une superbe initiative qui contribuera à diminuer l'intimidation, l'agressivité et à promouvoir le respect et l'harmonie dès le préscolaire. L'AFPNB fut un partenaire du volet parent.

13h45-15h15

Atelier 1 - **Et si on s'en parlait... de la santé de nos adolescents**

Mme Diane Fraser - Ado-Parlons Santé

Le site Internet Ado-Parlons Santé tente de fournir de l'information fiable sur les questions que se posent les adolescents concernant divers aspects de leur vie et qui peuvent affecter leur santé mentale et physique. Un survol du site sera présenté et un accent tout particulier sera mis sur le nouveau module traitant de la santé mentale chez les jeunes. Le stress, l'estime de soi, les pensées et l'équilibre représentent quelques sujets traités dans cet atelier.

Atelier 2 – **Et si on s'en parlait... de nos enfants qui vivent une séparation**

**Mme Jeanne d'Arc Doucet, Centre de ressources familiales de Miramichi**

**«Pour l'amour des enfants» aide les parents vivant une séparation ou un deuil à prendre conscience que les enfants et les adultes ne vivent pas la séparation de la même façon. Nous discutons de différentes choses qu'ils peuvent éprouver comme parents et aussi des comportements qu'ils peuvent observer chez leurs enfants et ce qu'ils peuvent faire pour aider eux-mêmes et leurs enfants. Ce programme aborde en détails les modes de communication, les relations et le rôle parental suite à une séparation.**

Atelier 3 – **Et si on s'en parlait... de la sexualité de nos enfants**

**Mme Mona Savoie - Centre de santé sexuelle de Moncton**

**À quel âge faut-il parler de sexualité avec nos enfants? Comment devons-nous aborder les discussions? Quelles sont les préoccupations communes des enfants face à leur sexualité? Comment protéger nos enfants contre les abus? Comme parents, nous sommes souvent perplexes quand vient le temps de discuter de sexualité avec nos jeunes enfants. Cet atelier vous offrira des outils et des ressources pour mieux communiquer avec votre enfant et ainsi briser les tabous reliés au sujet.**

15h15 Pause-santé

15h30-16h15

**Et si on s'en parlait... de l'AFPNB** - AGA 2007

17h30 Banquet

Remise du Prix de la Commission nationale des parents francophones

**Et si on s'en parlait... de la vie avec un trouble d'apprentissage**

M. Martin Lajeunesse - Témoignage

Enfant hyperactif et dyslexique, Martin Lajeunesse est devenu consultant en ventes et en communications. Il est aussi directeur de sa propre entreprise. Ses troubles d'apprentissage sont toujours présents, mais il développe des stratégies, ce qui lui permet d'avoir une vie harmonieuse. Il parlera de sa vie avec ses troubles d'apprentissage, des stratégies qu'il a développées et aussi des personnes qui l'ont soutenu et aidé.

**Partenaires du Dîner/Banquet**

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Un guide pour le parent

La vie de parent, ce n'est pas de tout repos. Afin d'aider à mieux comprendre les rouages de la vie parentale et en espérant favoriser les relations familiales, un auteur québécois propose un ouvrage qui pourrait venir en aide aux parents.

M. Gérard Charest est l'auteur d'un guide sur les comportements familiaux intitulé « Mais qu'est-ce qui m'arrive? », où il explique comment une situation familiale qui se déstabilise ou qui est déstabilisée peut modifier le comportement et l'avenir d'un enfant.

Alors qu'il est reconnu que la stabilité a un effet sur le développement de l'enfant, bien peu d'entre nous ont le mérite d'expliquer les mécanismes qui régissent les comportements dans les relations entre un parent et son enfant.

Partant du principe que la résolution d'un problème passe par la compréhension de la situation, M. Charest explore le monde familial dans un langage « de tous les jours » qui permettra à un vaste auditoire de comprendre les messages véhiculés.

Au moment d'écrire ces lignes, l'ouvrage de M. Charest n'était pas disponible dans les librairies du Nouveau-Brunswick. Toutefois, le site Web www.relationparentsenfants.com/site.htm. offre de plus amples renseignements sur ce livre.

## District scolaire 01

Nous souhaitons tous le meilleur avenir possible pour nos enfants et nous reconnaissons que cet avenir passe par une éducation de qualité et par la réalisation du plein potentiel de chacun. Pour atteindre ces résultats ambitieux pour notre jeunesse, la collaboration entre l'école et la famille est essentielle.

Le Conseil d'éducation et la direction générale du district scolaire 01 veulent reconnaître l'engagement des parents et souhaitent les remercier de leur appui à l'éducation. Au district 01, les élèves d'abord!

*Ernest Thibodeau, président du CÉD* *Anne-Marie LeBlanc, directrice générale*

## District scolaire 5 — L'Étoile du Nord

L'élève : pivot de notre univers

**C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les 21 écoles du District scolaire 5 L'Étoile du Nord ont accueilli près de 5 488 élèves lors de la rentrée scolaire. Nous voulons remercier tous les membres du personnel, les parents ainsi que les élèves, qui, par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement, ont fait de cette rentrée un franc succès.**
**Le Conseil d'éducation et le directeur général du District scolaire 5 L'Étoile du Nord désirent souhaiter aux élèves, aux parents, aux membres du personnel et à nos partenaires communautaires, une très belle année scolaire 2007-2008 !**

**Mario Pelletier, président**
**Jean-Guy Levesque, directeur général**

## DISTRICT SCOLAIRE N° 11

**Nous voici déjà en début d'une nouvelle année scolaire. J'espère que la saison estivale vous aura permis de reprendre votre souffle et de passer du temps de qualité avec vos proches. Il me fait grand plaisir de me retrouver pour une première année scolaire parmi vous en tant que direction générale du District scolaire no 11.**

**J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les enfants et aux parents qui nous reviennent après les belles vacances d'été. De plus, il nous fait plaisir d'accueillir les nouvelles familles dans notre district scolaire. C'est avec confiance que je peux vous dire que les écoles sauront bien répondre à vos attentes, surtout en ce qui concerne l'éducation de vos enfants.**

**Je tiens également à faire le point sur l'importance de l'engagement parental dans le succès scolaire des jeunes. Il est connu que dans les milieux familiaux où l'éducation est valorisée, les enfants sont plus enclins à s'engager et à réussir leurs études.**

**En terminant, le président du Conseil d'éducation, M. James LeBlanc, se joint à moi pour souhaiter un bon retour à l'ensemble du personnel du District scolaire no 11 qui travaille fort depuis déjà quelques semaines afin de bien préparer la rentrée scolaire de nos jeunes. Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux pour assurer une année remplie de succès. Bonne année scolaire.**

***Gérald Richard, directeur général***

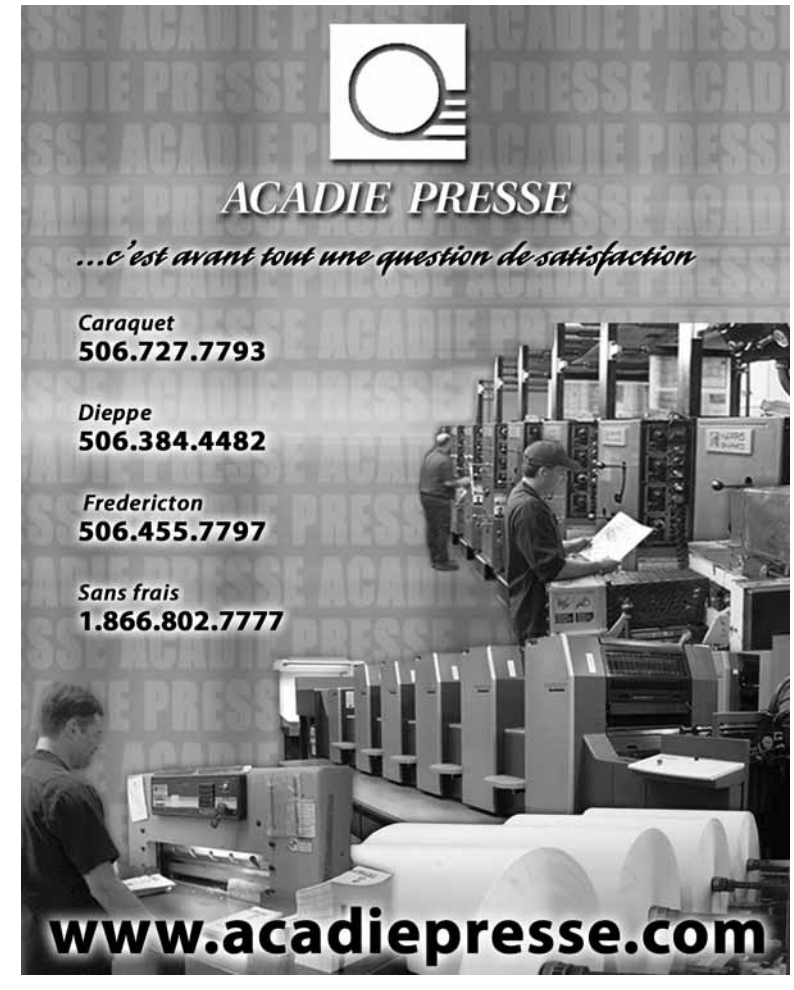

# Nouveau plan en éducation

Peu avant la fin de l'année scolaire 2006-2007, le ministre de l'Éducation, Kelly Lamrock, procédait au dévoilement d'un nouveau plan d'éducation au Nouveau-Brunswick.

Intitulé Les enfants au premier plan, ce plan se fixe trois buts qui reflètent les trois principales étapes du cheminement scolaire des enfants :

1. Au moment où ils entreront en maternelle, les enfants seront prêts à entreprendre leur parcours scolaire.
2. À la fin de la 5e année, les enfants auront maîtrisé les habiletés de base en lecture, en écriture et en mathématiques.
3. Avant la fin de leurs études secondaires, les enfants auront eu l'occasion de découvrir leurs forces ainsi qu'un domaine qui les passionne.

Par ce plan, le ministre Lamrock entend améliorer la façon par laquelle notre province s'y prend pour éduquer les enfants. Pour y arriver, M. Lamrock prend huit engagements principaux, chacun assorti de nombreuses mesures dont voici un bref sommaire.

**Bien préparer l'enfant à l'école**

Mettre sur pied l'initiative Je suis prêt pour l'école destinée à préparer les enfants et leur famille à l'entrée en maternelle. Améliorer le partage de l'information entre les ministères. Lorsqu'un enfant requiert un plan d'intervention, veiller à ce qu'il soit établi de concert avec les parents avant que l'enfant n'entre à la maternelle. Établir de nouveaux partenariats avec la communauté. Appuyer les efforts provinciaux en alphabétisation des adultes et en littératie familiale.

Élaboration et la mise à l'essai d'un programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Élaborer des trousses de préparation à l'école.

**Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences**

Lancer l'initiative Je peux apprendre pour s'assurer que les élèves de la maternelle à la 5e année acquièrent les connaissances de base en littératie, numératie et sciences avant la fin de la 5e année. Lancer l'initiative Points communs afin de permettre aux écoles qui ont des caractéristiques communes de trouver ensemble des solutions à leurs défis communs. Établir un plan afin que les nouvelles ressources en enseignement servent à appuyer davantage les élèves de la maternelle à la 3e année. Offrir aux enseignants des premiers niveaux scolaires des ressources interactives et des outils afin qu'ils puissent rendre plus dynamique l'enseignement des sciences.

**Éveiller la passion d'apprendre**

Créer l'initiative J'élargis mes horizons destinée à accroître les possibilités d'apprentissage dans les domaines des métiers et des arts. Améliorer le centre de ressources virtuelles pour enseignants. Susciter un plus grand intérêt des élèves pour les sciences. Examiner diverses options en matière d'envi-ronnements d'apprentissage alternatifs.

Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement

Établir un Fonds d'innovation en apprentissage. Appuyer les enseignants les plus innovateurs et leurs projets. Créer le Groupe d'action sur la pensée critique. Créer un centre de ressources virtuelles pour les enseignants au sein du portail du ministère de l'Éducation. Travailler avec des partenaires internationaux afin d'élargir la portée du concept de « classe internationale ». Accroître le perfectionnement professionnel du personnel éducatif. Appuyer de nouvelles pratiques et activités éducatives complémentaires en enseignement. Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire

Travailler avec le Comité ministériel sur l'inclusion scolaire, les enseignants, les parents et les groupes communautaires pour définir et promouvoir les objectifs de l'inclusion scolaire. Déterminer les services essentiels à fournir aux élèves ayant des besoins éducatifs ou médicaux particuliers. Commencer à accroître le nombre d'enseignants-ressources. Élaborer une stratégie sur l'autisme. Élaborer la Stratégie provinciale sur les troubles d'apprentissage. Faire l'inventaire des meilleures pratiques en inclusion scolaire et les faire connaître. Élaborer des lignes directrices sur les « adaptations raisonnables » et les « contraintes excessives ». Entreprendre une révision de la formule de financement pour les élèves ayant des besoins particuliers. Améliorer l'efficacité des plans d'intervention (PI).

**Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu**

Lancer jusqu'à 30 nouveaux projets d'écoles communautaires dans le cadre d'une nouvelle Politique sur les écoles communautaires. Tirer profit des succès du programme Communautés scolaires en action et offrir des activités physiques après l'école, tôt le matin ou encore à l'heure du dîner. Mise en oeuvre du programme Le Maillon à l'intention des élèves de la 6e à la 12e année. Incorporer de l'information sur les écoles communautaires au nouveau centre de ressources virtuelles des enseignants. Chercher à offrir des services communautaires pertinents par l'entre-mise des écoles communautaires.

**Développer une forte identité culturelle et linguistique**

Nommer un commissaire qui examinera les défis auxquels doit faire face le secteur éducatif francophone. Élaborer et mettre en oeuvre une politique culturelle et linguistique pour les écoles. Appuyer les services de franco-cisation pour les enfants des parents ayant droit à l'éducation en français. Lancer de nouvelles initiatives pour appuyer la construction identitaire dans le secteur francophone. Sensibiliser tous les intervenants aux droits linguistiques des parents, notamment pour les services à la petite enfance.

**Créer des milieux sains et sécuritaires**

Réviser les politiques 701 et 703 en mettant l'accent sur la participation des parents; le règlement des conflits; la sécurité des élèves; et la prévention de l'intimidation, de la cyberintimidation, ainsi que du harcèlement à l'école et dans les autobus scolaires. S'assurer que de nombreux programmes d'activités récréatives et d'éducation physique sont offerts dans les écoles et accessibles aux élèves ayant un handicap.

CHOIX

**C'est à moi**

Le français et l'anglais sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'il s'agit des services offerts par le gouvernement provincial, vous avez le droit d'obtenir des services dans la langue officielle de votre choix, que ce soient les services offerts par les tribunaux, les corps de police, les hôpitaux ou d'autres institutions provinciales.

Me faire servir dans la langue de mon choix.

**« C'est mon droit. C'est ma fierté. J'y tiens ! »**

*Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web*
**www.languesofficielles.nb.ca**
*ou composez le* **1 888 651-6444.**

Commissioner of Official Languages for New Brunswick
Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

# Qui recevra le Prix des parents?

C'est au cours du Congrès des parents que sera divulgué le nom du ou de la récipiendaire du Prix des parents de l'Association francophone des parents du N.-B.

Au cours des derniers mois, des noms ont été soumis au bureau provincial afin de saluer le travail et l'apport d'une personne ou d'un groupe de personnes qui perpétuent par leurs actions quotidiennes la recherche d'une meilleure qualité de vie en milieu francophone.

Le ou la candidate n'œuvre pas au sein des comités de l'AFPNB locaux, au bureau provincial, ni fédéral.

Selon les critères d'admissibilité, le ou la candidate doit, par ses réalisations, adhérer à la vision de l'AFPNB qui est : Encourager et renforcer l'engagement et la solidarité des parents et de la communauté afin de favoriser un environnement (école, communauté, famille) propice à l'épanouissement de l'enfant et de sa famille.

Les numéros antécédents de l'InfoParents vont ont présentés quelques-unes des personnes en lice pour le Prix des parents 2007, soit Lynn Young, de la région de Bathurst, Betty-Ann Woods de la région de Kent et Hamid Al-Farkh, de Dieppe. Viennent maintenant s'ajouter à ceux-ci les noms de Charline Savoie et Pierre Dumas.

Ces personnes recevront chacune un certificat de valorisation pour leur nomination et un dossier sera préparé afin d'aider les membres du jury à choisir la ou le récipiendaire du Prix des parents pour 2007.

Il est encore temps pour recevoir des candidatures pour le Prix des parents. Si vous avez en tête le nom d'une personne qui, selon vous, mériterait d'être honorée selon les critères ci-dessus, n'hésitez pas à nous soumettre son nom en écrivant à AFPNB-Prix des parents 421, avenue Acadie, Dieppe, NB E1A 1H4, en appelant au 506-859-8107 ou par courriel à afpnb@nb.aibn.com

voir page 9

# Les enfants au premier plan

Le 5 juin dernier, nous avons dévoilé le nouveau plan d'éducation pour le Nouveau-Brunswick : *Les enfants au premier plan*. Ce document jette les bases pour faire de notre système d'éducation publique le meilleur au pays.

*Les enfants au premier plan* renferme trois buts qui reflètent les trois principales étapes du cheminement scolaire des enfants :

- Au moment où ils entreront en maternelle, les enfants seront prêts à entreprendre leur parcours scolaire;
- À la fin de la 5e année, les enfants auront maîtrisé les habiletés de base en lecture, en écriture et en mathématiques;
- Avant la fin de leurs études secondaires, les enfants auront eu l'occasion de découvrir leurs forces ainsi qu'un domaine qui les passionne.

*Les enfants au premier plan* contient huit engagements, incluant plus de 140 mesures, qui donneront au Nouveau-Brunswick le titre de chef de file en éducation :

- Bien préparer l'enfant à l'école;
- Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences;
- Éveiller la passion d'apprendre;
- Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement;
- Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire;
- Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu;
- Développer une forte identité culturelle et linguistique;
- Créer des milieux scolaires sains et sécuritaires.

J'invite tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à travailler ensemble pour réaliser la vision de ce plan quinquennal. C'est en faisant vraiment passer les enfants au premier plan que nous constaterons les progrès de l'avancée du Nouveau-Brunswick vers l'autosuffisance.

Le ministre de l'Éducation,
Kelly Lamrock

Nouveau Brunswick
Éducation

# Des coupons rabais comme collecte de fonds

Afin de mener à bien leurs activités, bon nombre de groupes aux quatre coins de la province ont besoin de sources de financement. Depuis le printemps dernier, l'AFPNB travaille à mettre au point un concept de collecte de fonds qui peut être adapté à la plupart des groupes dans les communautés.

Préoccupé par les produits vendus par les groupes liés à l'école, le ministère de l'Éducation a émis des règles de collectes de fonds qui limitent les produits pouvant être offerts, surtout en matière de produits alimentaires, ce qui a beaucoup affecté les campagnes de financement de la majorité des comités de parents et de groupes comme les associations d'élèves et les équipes sportives.

Dans le but d'aider les groupes touchés par les nouvelles politiques scolaires relatives aux collectes de fonds, l'AFPNB a élaboré un concept de partenariat avec les groupes intéressés. Ainsi, dès mai dernier, le bureau provincial de l'Association a offert aux comités de parents et à divers groupes de faire imprimer des livrets de coupons rabais pour ensuite les mettre en vente auprès du public.

Quelques groupes ont fait part de leur intérêt de participer à une telle campagne de financement et dès le mois d'août, des livrets étaient écoulés dans certaines communautés de la province.

Dans le cadre de ce programme, l'AFPNB coordonne la recherche de commerces participants, fait imprimer le nombre de livrets requis par les groupes puis ceux-ci s'occupent de les offrir en vente aux gens de leur communauté. Les aubaines offertes dans les livrets totalisent plus de 400 $. Le prix de vente suggéré est de 10 $, dont la moitié constitue le profit du groupe participant. L'autre moitié couvre les coûts de recherche, d'impression et de coordination du programme.

À ses premiers mois, le projet compte déjà quatre groupes participants de même que quelques autres groupes qui ont manifesté de l'intérêt envers cette idée de financement. Deux des groupes participants ont déjà écoulé leurs livrets, alors qu'au moment d'écrire ces lignes, d'autres groupes débutent leur campagne de vente.

La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) a participé à la diffusion de l'offre auprès des conseils des élèves du niveau secondaire. De projet pilote à l'origine, le programme des livrets de coupons rabais remporte un bon succès pour les groupes participants. Au cours de l'année, les données du projet seront étudiées et on décidera alors si l'expérience sera reproduite au cours des prochaines années.

Ado S@nté .org

LA SANTÉ DE VOTRE ADO VOUS TIENT À COEUR?

Encouragez-le (la) à consulter le site

adosante.org

pour de l'information fiable sur :

- L'activité physique
- L'art corporel
- Les drogues et l'alcool
- La nutrition
- La santé mentale
- La santé sexuelle
- La violence dans les relations

Le bien-être physique et mental des jeunes, ça nous touche tous!

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ BEAUSEJOUR REGIONAL HEALTH AUTHORITY



# Halloween en santé

Comme le veut la coutume, le mois d'octobre nous apporte toutes sortes de petits monstres qui viendront cogner à nos portes en demandant des friandises.

C'est un moment de l'année où les règles alimentaires sont facilement mises au vestiaire, mais rien n'empêche qu'il pourrait en être tout autrement.

Avec un peu de préparation et d'imagination, l'Halloween peut devenir une occasion des plus amusantes sans négliger les bonnes habitudes alimentaires.

Ainsi, au lieu de remettre des friandises aux enfants qui viendront à votre porte le 31 octobre, pourquoi ne pas leur remettre des crayons, des effaces, des livres à colorier, des craies de couleur, des autocollants et autres articles aux couleurs de l'Halloween. De plus en plus de boutiques à rabais offrent de tels articles. Un autre avantage : une bonne partie de la nourriture qui n'est pas distribuée se retrouvera éventuellement à la poubelle, alors que le surplus de crayons et autres objets pourra être utilisé l'année suivante.

Certaines communautés ont pris l'initiative d'organiser une fête pour les enfants au lieu de les laisser déambuler dans les rues à la pénombre. Des jeux et autres activités sont alors offerts aux bambins sous la supervision des parents. En tenant ces activités à l'intérieur, il y a moins de risques pour la sécurité des enfants et le climat n'est pas un facteur dans la confection de costumes.

Des costumes moins élaborés et lourds permettront de courir, sauter et participer aux activités qui seront organisées. Par la même occasion, les enfants développeront leur appétit et prendront volontiers verres de lait, limonades, sandwiches aux œufs, légumes crus et autres nourritures qui seront préparées pour eux sans sentir le besoin de friandises saturées de sucre et d'arômes artificiels.

De nos jours, une simple recherche en ligne sur le mot « halloween » ouvre la porte à une panoplie de suggestions afin de rendre la fête des monstres plus saine sur le plan alimentaire. Joignez-y un peu d'activité physique et d'imagination et vous aurez vite fait de faire de l'Halloween une fête débordante de santé!

# Le secteur sans but lucratif sondé

Au terme d'un exercice de consultation s'échelonnant sur quatre mois, l'ex-ministre Claudette Bradshaw a remis un rapport au gouvernement provincial sur le secteur à but non lucratif.

Après avoir reçu des présentations et des mémoires d'environ un millier d'organismes, le groupe dirigé par Mme Bradshaw a compilé un rapport dressant un portrait des accomplissements, défis et contraintes du milieu des organismes communautaires.

Entre autres, le rapport intitulé Un plan d'action – Établir les fondements de l'autosuffisance observe que « le secteur communautaire sans but lucratif est épuisé parce qu'il a souffert de négligence et d'instabilité depuis des années, mais son esprit demeure inébranlable. »

Rendu public le 13 septembre dernier, le rapport observe également que « La réalité est que le secteur gouvernemental, le secteur privé et le secteur communautaire sans but lucratif sont inter-reliés. »

Entre autres, on y reconnaît que le secteur communautaire sans but lucratif contribue grandement au mieux-être de toute la population : « Financer le secteur communautaire sans but non lucratif n'est pas une dépense; c'est un investissement qui rapporte des dividendes pareil à un investissement dans le secteur des affaires. »

Le constat général est qu'il y a un éminent besoin de changement vis-à-vis ce secteur d'activité de la part du gouvernement et ses agences ainsi que du secteur privé. Au nombre des préoccupations que les organismes ont porté à l'attention du groupe consultatif est le manque de financement, la surcharge de travail nécessaire pour compléter les demandes de financement, un besoin pour du financement pluriannuel et de meilleures conditions de travail pour les employés des organismes. Une meilleure cohésion entre les organismes communautaires et les différentes agences du gouvernement a également fait surface au cours de la consultation. La liste des doléances et constatations des organismes serait évidemment trop longue pour tout énumérer en quelques lignes.

Afin de palier à la situation des organismes sans but lucratif, Mme Bradshaw et son équipe recommande qu'une agence soit mise sur pied ayant le mandat et la capacité d'intervenir dans toutes les composantes du secteur communautaire sans but lucratif, une agence dont une appellation possible pourrait être « agence de développement des services communautaires ».

Au nombre des autres recommandations émises par le groupe, notons la stabilisation du financement, le respect et la reconnaissance de la valeur du travail, encourager une culture du bénévolat et une revitalisation du partenariat, le tout faisant partie d'un plan d'action.

Une version intégrale du rapport est disponible en ligne au site www.gnb.ca/cnb/promos/nptf/index-f.asp

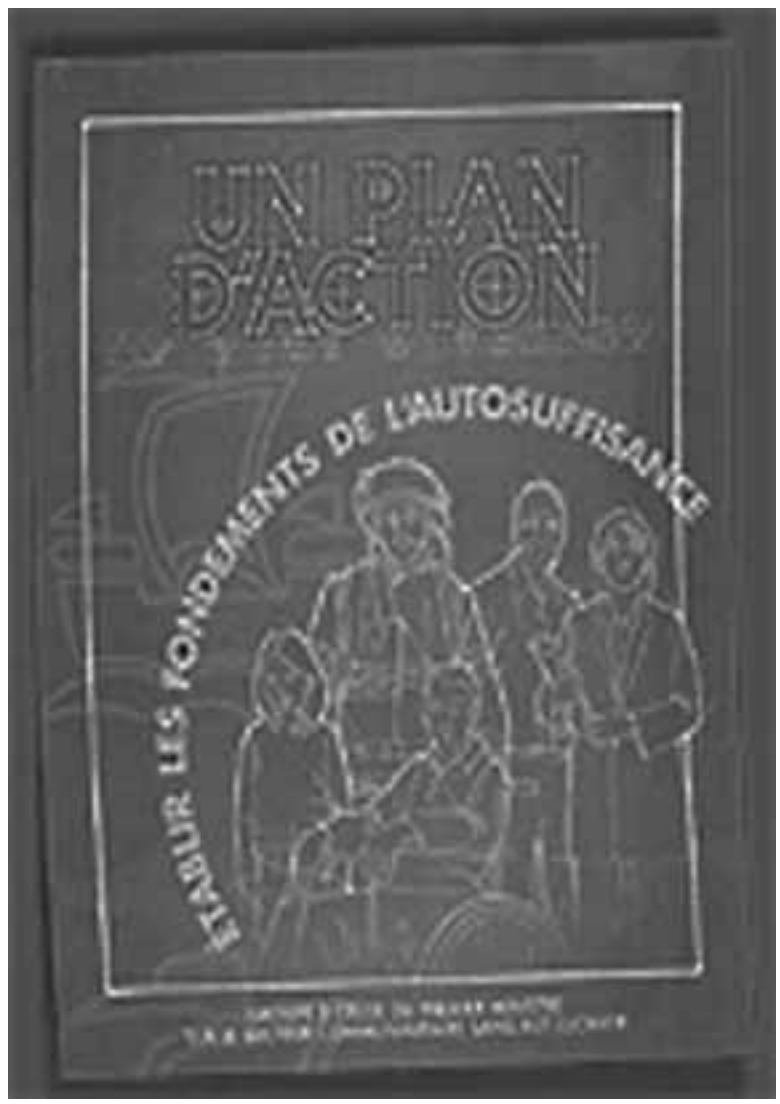

L'Université de Moncton
• Un ratio professeur/étudiants exceptionnel
• Un généreux programme de bourses où un étudiant sur quatre reçoit une bourse
• Un taux de placement de 94,4 %
• Des installations modernes et accessibles en tout temps : à l'Université de Moncton, on retrouve un ordinateur pour cinq étudiantes et étudiants
• Un corps professoral compétent et disponible
• Un important centre de recherche où l'enseignement est enrichi par la recherche
UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN
858-4443 • 1-800-363-8336 • www.umoncton.ca • info@umoncton.ca